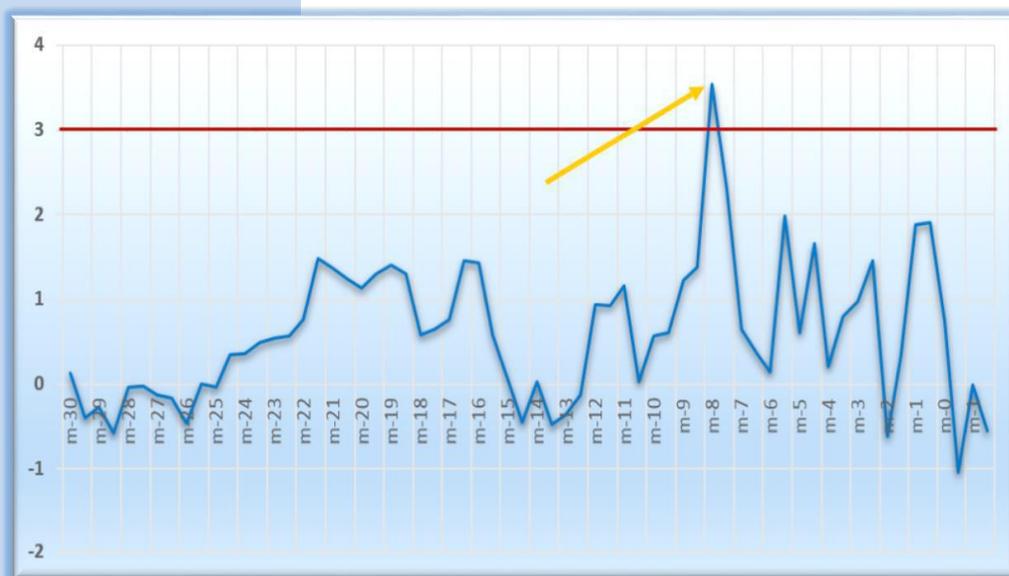




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE  
L'UEMOA**



**Note d'analyse du mois de juin 2022**

**Date de parution : août 2022**

## SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE.....	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats .....	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	9
V.	ANNEXES.....	10
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA .....	10
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA .....	10
	Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois juin 2022) (en %) .....	11
	Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois ( <i>m</i> ) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	11
	Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois ( <i>m</i> ) des indices des fonctions de consommation (en %).....	12
	Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois ( <i>m</i> ) des indices de la nomenclature secondaire (en %) .....	12
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (juin 2022 par rapport à juin 2021) .....	13
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union	13

## I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

### ***L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014***

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

*Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA*

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

*Source : Commission de l'UEMOA*

## II. RESUME

**L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au mois de juin 2022 affiche un niveau de 117,3, soit une hausse de 1,4% par rapport à son niveau de mai 2022. Comparativement à son niveau de mars 2022 et de juin 2021, l'indice a évolué respectivement de 3,5% et de 7,5%.**

En rythme mensuel, l'évolution de l'indice régional résulte de la hausse du niveau général des prix dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, les variations mensuelles classées par ordre décroissant sont de 2,2% en Côte d'Ivoire, 2,1% en Guinée-Bissau, 2,0% au Burkina Faso, 1,9% au Sénégal, 0,5% au Mali et au Togo, 0,4% au Niger et -0,4% au Bénin.

**Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de juin 2022 est de 5,5% au niveau régional.** Par ailleurs, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans tous les Etats membres de l'Union sauf au Bénin où elle est de 2,3%. Les taux affichés par ordre décroissant dans les pays sont les suivants : le Burkina Faso (9,0%), le Togo (7,0%), le Mali (6,7%), la Guinée-Bissau (6,1%), le Sénégal (5,0%), la Côte d'Ivoire (4,7%) et le Niger (4,6%).

## III. EVOLUTION MENSUELLE

### 3.1 Au niveau régional

**En juin 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) affiche un niveau de 117,3. Ainsi, l'indice a fait une hausse de 1,4% par rapport au mois de mai 2022 et de 3,5% comparativement à son niveau de mars 2022.**

L'accroissement mensuel de l'indice régional est porté par la hausse du niveau général des prix dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. L'ampleur de ces variations mensuelles classées par ordre décroissant est de 2,2% en Côte d'Ivoire, 2,1% en Guinée-Bissau, 2,0% au Burkina Faso, 1,9% au Sénégal, 0,5% au Mali et au Togo, 0,4% au Niger et -0,4% au Bénin. (Cf. **Tableau 1**).

La progression mensuelle de l'IHPC observée en juin 2022 au sein de l'Union fait suite essentiellement au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,0%), « Transport » (1,2%), « Loisirs et culture » (5,0%), « Logement, eau, électricité et autres combustibles » (0,9%), « Restaurants et Hôtels » (0,9%) et « Enseignement » (0,4%). (Cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien principalement avec le renchérissement des prix des produits frais de 1,9%, des produits de l'énergie de 1,7% et des hors produits frais et énergie de 0,7%. Par rapport au secteur de production, les prix ont évolué à la hausse en juin 2022 de 1,9%, 1,2%, et de 1,0% respectivement pour les produits du primaire, du secondaire et du tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, l'augmentation du niveau général des prix émane principalement de la progression de 1,5% du niveau des prix des biens non-durables. (Cf. **Tableau 3**).

### 3.2 Au niveau des Etats

**Au Bénin : en juin 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a baissé de 0,4% en variation mensuelle. Son niveau s'est établi à 106,4. Comparativement à mars 2022 et à juin 2021, l'indice a respectivement augmenté de 1,1% et diminué de 2,6%.**

La réduction du niveau mensuel de l'indice global en juin 2022 découle principalement de la chute du niveau des prix des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,5%), « Biens et services divers » (-0,4%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,2%). L'ampleur de ces baisses a été amoindrie par la hausse de 0,6% observée pour les fonctions « Transport » et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ».

L'analyse de l'évolution mensuelle du niveau général des prix selon la volatilité des prix ou des quantités des biens et services, indique que la diminution des prix émane essentiellement de la baisse de niveau de prix des produits frais de 3,5% et des hors produits frais et énergie de 0,2%. Au regard de l'origine des produits, la chute du niveau global découle de la diminution du niveau des prix des produits locaux de 1,7%. Par rapport aux secteurs de production des biens et services, c'est principalement les prix du secteur primaire qui ont diminué. Lorsqu'on s'intéresse au niveau des prix selon la durabilité des produits, la baisse est ressortie pour le niveau des prix des non durables (-2,0%).

En juin 2022, la baisse du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la régression du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-9,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,3%) et Communication (-0,2%). La baisse du niveau des prix en un an de la première fonction émane essentiellement de la réduction sur la même période du niveau des prix des céréales non transformées (-8,4%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (-4,8%), des légumes secs et oléagineux (-16,3%), des laits infantiles et farines lactées pour bébés (-17,1%) et des Tubercules et plantains (-5,9%).

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation en juin 2022 a baissé de 0,6 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent pour s'établir à 2,3%.**

**Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en juin 2022 est de 127,0, soit une progression de 2,0% par rapport à mai 2022. Comparé à mars 2022, le niveau de l'indice a augmenté de 7,0%. Par rapport à sa valeur de juin 2021, l'indice a augmenté de 17,8%.**

En variation mensuelle, la hausse du niveau global des prix du mois de juin 2022 est liée principalement à la montée du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,0%), « Transport » (1,1%) et « Restaurant et hôtel » (0,5%). Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la progression mensuelle du niveau global observée en juin 2022 émane de la montée du niveau des prix des produits frais (3,5%), des produits de l'énergie (1,5%) et des hors produits frais et énergie (0,5%). Selon l'origine des produits, l'évolution du niveau des prix a été de 2,2% pour les produits locaux et de 0,9% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global découle de l'augmentation des prix des produits du primaire (2,9%), du secondaire (1,0%) et du tertiaire (0,1%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits, le niveau des prix des biens non-durables a évolué de 2,5%, les semi-durables ont augmenté légèrement de 0,1% et les durables sont demeurés quasiment stables.

L'évolution de l'Indice global en juin 2022 par rapport à juin 2021 fait suite principalement au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (28,9%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (20,0%), « Transport » (6,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,8%). Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (51,4%), des huiles (28,7%), des légumes secs et oléagineux (27,5%), des farines, semoules et gruaux (35,8%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (26,4%) sont à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**L'inflation en moyenne annuelle au mois de juin 2022 est de 9,0%, soit une augmentation de 1,2 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.**

**En Côte d'Ivoire : en juin 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 2,2% par rapport au mois de mai 2022 pour s'établir à 117,4. Les évolutions observées en juin 2022 en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 2,9% et de 5,4%.**

La hausse mensuelle du niveau global des prix fait suite au renchérissement des produits des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,9%), « Transport » (2,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,2%), « Restaurant et hôtel » (1,7%), « Articles d'habillement et chaussure » (0,6%) et « Loisirs et culture » (1,1%). En variation mensuelle, au regard de la volatilité, les niveaux des prix sont montés de 6,9% pour les produits frais, de 1,1% pour les hors produits frais et énergie et de 1,9% pour les produits de l'énergie. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix a augmenté de 2,5% pour les produits locaux et de 1,3% pour les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé de 5,3% pour le primaire, 2,0% pour le secondaire et de 1,2% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont augmenté de 4,3% pour les biens non-durables et de 0,6% pour les biens semi-durables.

En juin 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,8%) et dans une moindre mesure celle des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,5%), « Transport » (6,0%), « restaurant et hôtel » (4,8%) et « Biens et services divers » (4,7%) qui sont à l'origine de l'évolution observée sur le niveau général des prix comparativement à juin 2021. Sur cette même période, c'est le renchérissement des poissons frais (25,5%), des céréales non transformées (5,1%), des autres produits à base de tubercules et de plantain (10,2%) et des sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (14,3%) qui a entraîné l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 4,7% en juin 2022.**

**En Guinée-Bissau<sup>1</sup> : pour le mois de juin 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 2,1% en variation mensuelle pour se situer à 118,1. Comparé à son niveau de mars 2022 et de juin 2021, l'indice a respectivement progressé de 3,7% et 8,3%.**

<sup>1</sup> Les données IHPC de mai 2020 à juillet 2021 de la Guinée-Bissau sont estimées.

La progression mensuelle du niveau global des prix provient principalement de la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,3%), « Transport » (10,9%) et « Logement, eau, électricité et autres combustibles » (1,5%).

Au regard de la volatilité, en variation mensuelle, la montée du niveau global des prix découle du renchérissement des produits des différentes rubriques de la nomenclature. Ainsi, les variations sont de 2,8% pour les produits frais, et de 2,5% pour les hors produits frais et énergies. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix des produits locaux de 3,5%. Tenant compte du secteur de production, ce sont les hausses des prix des produits des secteurs primaire (1,2%) et secondaire (1,4%) et Tertiaire (5,3%) qui ont impulsé la montée du niveau global. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non-durables (1,3%), les biens semi-durables (0,5%) et des services (5,3%) qui ont entraîné l'augmentation mensuelle de l'Indice.

En juin 2022, ce sont principalement les hausses des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (22,6%) et « Transport » (13,2%) qui sont à l'origine de la montée du niveau des prix observés par rapport à juin 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des céréales non transformées (9,1%), des huiles (27,4%), des légumes secs et oléagineux (74,5%) et poissons et autres séchés ou fumés (25,9%).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 6,1% en juin 2022.**

**Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juin 2022 a connu une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent et se situe à 115,0. Comparativement à son niveau au mois de mars 2022, les prix ont augmenté de 4,0%. Le niveau des prix en juin 2022 a évolué de 9,5% par rapport à la même période de l'année 2021.**

En juin 2022, la progression mensuelle du niveau global des prix au Mali découle principalement de l'augmentation du niveau des prix de la fonction « Loisirs et culture » (31,5%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,2%). Toutefois, l'ampleur de cette évolution a été amoindrie par la baisse observée pour le niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,4%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-12,9%).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la progression mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits de l'énergie de 3,8%. S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle fait suite à la progression des produits du secondaire et du tertiaire de 2,1%. Quant au niveau des prix des produits provenant du secteur primaire, il a baissé de 4,0%. Au regard de la durabilité des biens, une hausse a été observée pour les biens semi-durables (0,6%), durables (0,1%). Pour les biens non-durables (-1,2%), leur niveau de prix a diminué en variation mensuelle.

En juin 2022, la variation en glissement annuel observée fait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (14,3%), « Transport » (7,7%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,6%). Sur la même période, ce sont les hausses des niveaux de prix des céréales non transformées (31,4%), des huiles (25,2%), des pâtisseries, gâteaux, biscuits et viennoiseries (53,8%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (13,2%), des légumes secs et oléagineux (19,1%) et des tubercules et plantains (15,6%).

**L'inflation en moyenne annuelle se situe à 6,7% en juin 2022.**

**Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en juin 2022 est de 113,8. Il a ainsi augmenté de 0,4% comparativement à son niveau de mai 2022. Par rapport aux mois de mars 2022 et de juin 2021, les prix ont progressé respectivement de 1,8% et 4,7%.**

La hausse du niveau général des prix en juin 2022, par rapport au mois précédent, est principalement imputable à l'augmentation du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,2%), « Articles d'habillement et chaussure » (0,1%) et « Loisirs et culture » (0,4%). Toutefois, des baisses ont été observées pour les prix des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,1%) et « Santé » (-0,5%).

De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation mensuelle de l'Indice global découle de la hausse du niveau des prix des produits frais de 1,4%, et des hors produits frais et énergie de 0,4%. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix est remonté de 0,5% pour les produits locaux et de 0,1% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production, il apparaît que c'est principalement les niveaux des prix des produits du primaire qui ont progressé de 1,0%. Le niveau des prix des produits du tertiaire est demeuré quasi stable entre mai et juin 2022. Au regard de la durabilité, la hausse globale de l'indice fait suite à celle des biens non-durables (0,6%).

Aussi, pour ce qui est de la variation de l'indice global en glissement annuel, elle est en lien avec la variation des indices de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,2%) et « Articles d'habillement et chaussure » (2,7%). La montée du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle des prix des huiles (22,0%), des céréales non transformées (7,8%), des poissons frais (8,7%) et des autres produits à base de tubercules et de plantain (19,4%).

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,6% en juin 2022.**

**Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juin 2022 s'est établi à 117,6, soit un rebond de 1,9% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de mars 2022 et de juin 2021, l'indice a respectivement augmenté de 3,6% et de 8,9%.**

La remontée mensuelle de l'indice global fait suite à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » 2,7%, « loisirs et culture » (8,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,3%), « Transport » (0,9%), « Communication » (1,4%) et « Restaurant et Hôtels » (0,7%).

En rythme mensuel, pour le mois de juin 2022, au regard de la volatilité, le niveau des prix des produits frais a augmenté de 3,5%, celui des produits de l'énergie de 1,2% et celui des hors produits frais et énergie de 1,5%. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix en variation mensuelle a été observée pour les indices des produits locaux (2,2%) et importés (1,0%). Selon le secteur de production, la remontée des prix s'est ressentie à tous les niveaux : primaire (2,2%), secondaire (1,4%) et tertiaire (1,6%). Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 2,2% pour les biens non durables, de 0,4% pour les biens semi-durables et de 0,8% pour les biens durables.

*En glissement annuel, au mois de juin 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions de prix enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (14,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,8%), « Articles d'habillement et chaussure » (3,2%), « Loisirs et culture » (9,6%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (4,1%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est imputable essentiellement à celle des prix des poissons frais (29,2%), des céréales non transformées (11,4%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (28,6%) et des huiles (14%).*

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 5,0 % en juin 2022 soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois précédent.**

**Au Togo : En juin 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 120,1 traduisant une évolution de 0,5% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de mars 2022 et de juin 2021, l'indice a respectivement augmenté de 3,4% et de 6,8%.**

*L'évolution mensuelle du niveau général des prix fait suite à la hausse des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,9%) et « Transport » (0,7%) et « Restaurants et hôtels » (0,3%).*

*En juin 2022, au regard de la volatilité des produits, c'est la montée continue des niveaux de prix des produits de l'énergie (2,2%) et des hors produits frais et énergie (0,6%) qui ont entraîné le niveau global des prix à la hausse. Quant aux produits frais, le niveau de leur prix a baissé de 1,1%. Relativement à la provenance des biens et services, les niveaux de prix sont tous en hausse avec des variations de 0,2% pour les produits locaux et 0,8% pour les produits importés. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des biens et services, l'augmentation du niveau général des prix émane de la hausse des prix des deux dernières rubriques : 0,5% pour les produits du secondaire et 0,3% pour ceux du tertiaire. Le niveau des prix du secteur primaire a diminué de 0,4% en juin 2022 comparativement à mai 2022. Au regard de la durabilité des biens, tous les niveaux des prix sont en hausse : biens non-durables (0,3%), les semi-durables (0,5%) et les durables (0,7%).*

*En juin 2022, ce sont les variations du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,2%), « Transport » (9,7%), « Restaurant et hôtel » (3,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,3%) et « Articles d'habillement et chaussure » (4,6%) qui expliquent en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. La progression du niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisée » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des huiles (50,8%), des céréales non transformées (12,7%), des poissons frais (26,6%) et des pains (34,9%).*

**Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 7,0% en juin 2022.**

#### IV. EVOLUTION ANNUELLE

En juin 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 7,5% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de juin 2021. Sur cette même période, les prix sont montés dans la grande majorité des pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations par ordre décroissant enregistrées sont de 17,8% au Burkina Faso, 9,5% au Mali, 8,9% au Sénégal, 8,3% en Guinée-Bissau, 6,8% au Togo, 5,4% en Côte d'Ivoire, 4,7% au Niger et (-2,6%) au Bénin. (Cf. Graphique 1). Aussi, entre juin 2021 et juin 2022, l'indice des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a progressé de 12,7%. (Cf. Graphique 2).

Aussi, le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de juin 2022 est de 5,5% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 9,0% au Burkina Faso, 7,0% au Togo, 6,7% au Mali, 6,1% en Guinée-Bissau, 5,0% au Sénégal, 4,7% en Côte d'Ivoire, 4,6% au Niger et 2,3% au Bénin. (Cf. Tableau 4).

L'inflation régionale au mois de juin 2022 est tirée principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,9%) et, dans une moindre mesure, par l'accroissement du niveau des prix pour les produits des autres fonctions de consommation : « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (4,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,2%), « Transport » (2,3%), « Restaurant et Hôtel » (2,0%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,8%) et « Articles d'habillement et chaussure » (1,6%) (Cf. tableau 5).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée par les produits frais et les hors produits frais et énergie et des produits de l'énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 11,0%, 4,0% et de 2,6%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 9,7% pour le primaire, 4,3% pour le secondaire et 2,1% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent davantage à la hausse le niveau général des prix avec des évolutions respectives de 8,0% et de 1,8% en juin 2022. (Cf. tableau 6).

## V. ANNEXES

**Tableau 1** : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-21	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	109,2	105,2	105,4	106,8	106,4	-0,4	1,1	-2,6
BURKINA FASO	1258	107,8	118,6	122,2	124,5	127,0	2,0	7,0	17,8
COTE D'IVOIRE	3131	111,4	114,2	114,7	114,9	117,4	2,2	2,9	5,4
GUINEE- BISSAU	141	109,0	113,9	114,8	115,7	118,1	2,1	3,7	8,3
MALI	1428	105,0	110,5	112,5	114,4	115,0	0,5	4,0	9,5
NIGER	1111	108,7	111,8	112,6	113,3	113,8	0,4	1,8	4,7
SENEGAL	1491	108,0	113,5	114,6	115,5	117,6	1,9	3,6	8,9
TOGO	681	112,5	116,1	117,9	119,6	120,1	0,5	3,4	6,8
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>109,1</b>	<b>113,3</b>	<b>114,6</b>	<b>115,7</b>	<b>117,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,5</b>	<b>7,5</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 2** : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-21	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	114,8	122,0	124,0	126,8	129,4	2,0	6,1	12,7
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	114,6	116,2	125,4	124,1	122,9	-1,0	5,8	7,2
Articles d'habillement et chaussures	703	105,9	107,8	108,4	108,3	108,7	0,3	0,8	2,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	107,6	109,7	110,7	110,9	111,9	0,9	2,1	4,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	105,8	107,4	107,6	107,9	108,1	0,3	0,7	2,3
Santé	423	105,6	106,4	107,4	107,2	106,7	-0,5	0,2	1,0
Transports	892	101,6	103,9	105,1	106,0	107,3	1,2	3,2	5,6
Communication	487	96,5	96,2	97,0	96,2	96,4	0,2	0,3	-0,1
Loisirs et culture	254	104,9	105,6	103,0	103,0	108,1	5,0	2,3	3,0
Enseignement	231	107,9	109,0	108,6	108,4	108,9	0,4	-0,2	0,9
Restaurants et Hôtels	639	108,3	109,9	110,5	111,0	112,0	0,9	1,9	3,4
Biens et services divers	444	106,0	109,1	109,8	109,5	109,6	0,0	0,4	3,3
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>109,1</b>	<b>113,3</b>	<b>114,6</b>	<b>115,7</b>	<b>117,3</b>	<b>1,4</b>	<b>3,5</b>	<b>7,5</b>
<b>Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>5753,7</b>	<b>107,6</b>	<b>106,9</b>	<b>107,7</b>	<b>107,8</b>	<b>108,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 3** : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois juin 2022) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-3,5	3,5	6,9	2,8	-4,3	1,4	3,5	-1,1	<b>1,9</b>
Indice Energie	1,4	1,5	1,9	2,2	3,8	-1,1	1,2	2,2	<b>1,7</b>
<b>Hors produits frais et Energie</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>1,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>
local	-1,7	2,2	2,5	3,5	-1,8	0,5	2,2	0,2	<i>nd</i>
Importé	0,3	0,9	1,3	0,2	-0,3	0,1	1,0	0,8	<i>nd</i>
Primaire	-5,0	2,9	5,3	1,2	-4,0	1,0	2,2	-0,4	<b>1,9</b>
secondaire	0,4	1,0	2,0	1,4	2,1	-0,2	1,4	0,5	<b>1,2</b>
Tertiaire (services)	0,1	0,1	1,2	5,3	2,1	0,0	1,6	0,3	<b>1,0</b>
Non durable	-2,0	2,5	4,3	1,3	-1,2	0,6	2,2	0,3	<b>1,5</b>
Semi Durable	0,3	0,1	0,6	0,5	0,6	-0,6	0,4	0,5	<b>0,3</b>
Durable	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,8	0,7	<b>0,2</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 4** : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)

PAYS	Pondération	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
BENIN	760	2,4	2,8	3,0	3,0	2,9	<b>2,3</b>
BURKINA FASO	1258	4,2	4,9	5,8	6,7	7,8	<b>9,0</b>
COTE D'IVOIRE	3131	4,4	4,5	4,6	4,6	4,6	<b>4,7</b>
GUINNEE-BISSAU	141	3,7	4,1	4,6	5,2	5,6	<b>6,1</b>
MALI	1428	4,5	5,1	5,5	5,8	6,2	<b>6,7</b>
NIGER	1111	4,0	4,0	4,1	4,3	4,5	<b>4,6</b>
SENEGAL	1491	2,6	2,9	3,4	3,9	4,4	<b>5,0</b>
TOGO	681	5,0	5,5	6,2	6,6	6,9	<b>7,0</b>
<b>UNION</b>	<b>10000</b>	4,0	4,3	4,6	4,9	5,2	<b>5,5</b>
Ecart type		0,9	1,0	1,1	1,3	1,6	<b>2,0</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 5** : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %)

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	6,9	7,5	8,2	8,8	9,4	9,9
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,5	2,8	3,0	3,2	3,9	4,3
Articles d'habillement et chaussure	703	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,6
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	2,3	2,7	3,0	3,1	3,2	3,2
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8
Santé	423	1,6	1,6	1,4	1,2	1,3	1,2
Transport	892	0,9	1,1	1,3	1,5	1,8	2,3
Communication	487	2,3	2,1	1,9	1,7	1,3	1,1
Loisir et culture	254	2,1	1,8	1,5	1,1	0,7	0,7
Enseignement	231	1,9	1,8	1,8	1,6	1,5	1,4
Restaurant et hôtel	639	1,9	1,8	1,8	1,9	1,9	2,0
Biens et services divers	444	1,9	1,9	2,0	2,1	2,3	2,5
<b>Total</b>	<b>10000</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>	<b>4,6</b>	<b>4,9</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>

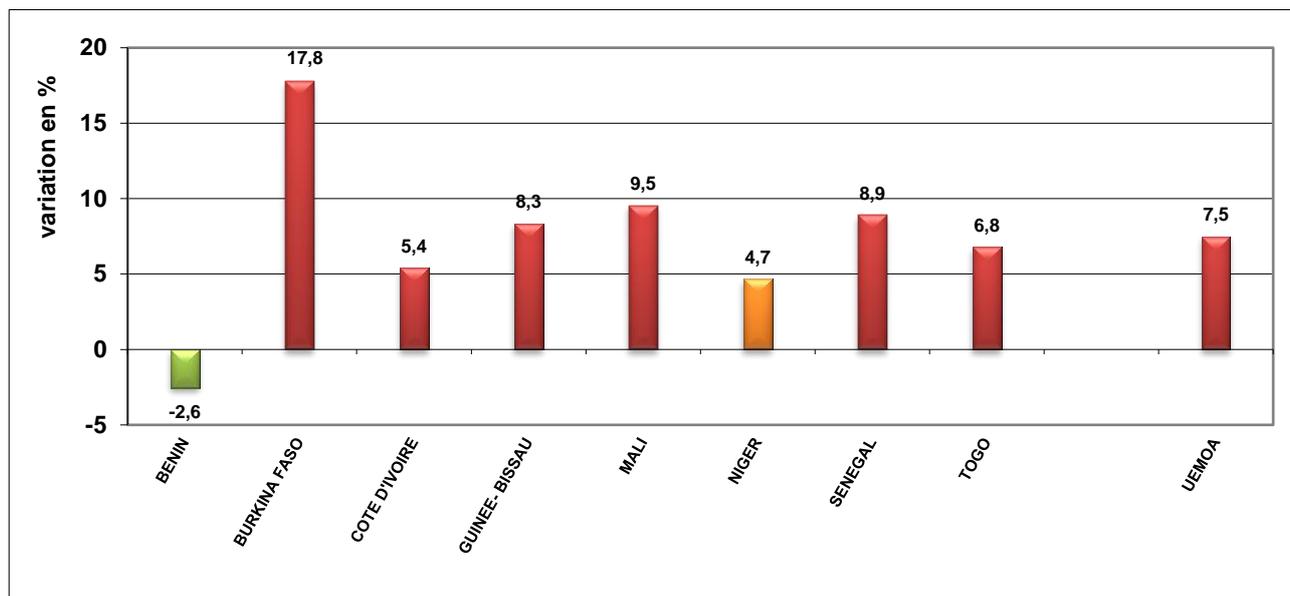
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 6** : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %)

Libellé	Pondération	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
Indice produit frais	2425,2	7,1	7,9	8,7	9,4	10,2	11,0
Indice Energie	721,4	0,5	1,2	1,6	2,0	2,3	2,6
<b>Hors produits frais et Energie</b>	<b>6853,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>
Primaire	2893,6	6,5	7,1	7,7	8,3	9,0	9,7
secondaire	4170,8	3,1	3,4	3,6	3,8	4,1	4,3
Tertiaire (services)	2935,6	2,2	2,2	2,3	2,2	2,1	2,1
Non durable	5596,8	5,4	5,9	6,5	7,0	7,5	8,0
Semi Durable	1250,5	1,3	1,3	1,4	1,5	1,7	1,8
Durable	464,8	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7

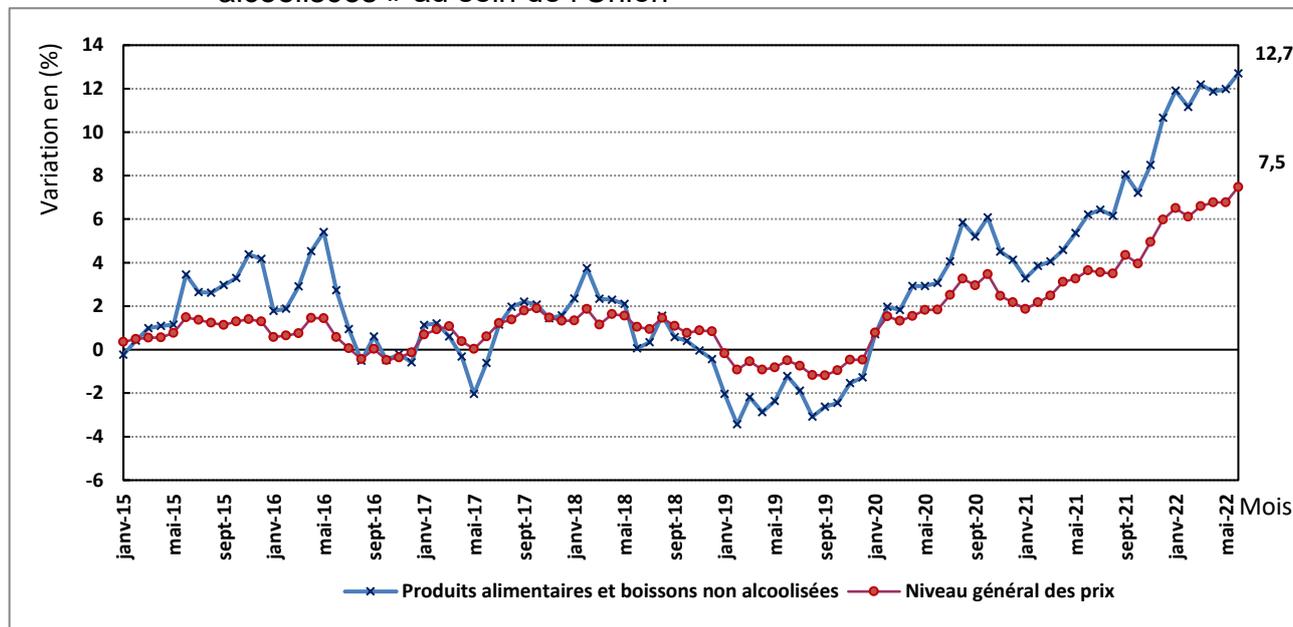
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 1** : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (juin 2022 par rapport à juin 2021)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 2** : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA